

2ème édition des Trophées sur le E-Commerce

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2010 13:12:50

Le Salon MED-IT, qui se tiendra les 12, 13 et 14 octobre 2010 à l'Office des Changes de Casablanca, accueille la 2ème édition du concours des meilleurs sites web marocains de E-commerce.

Organisés avec le soutien des institutions et sociétés de renom évoluant dans le domaine du e-commerce, les Trophées du e-commerce ont pour but d'encourager et de valoriser les meilleures initiatives en matière de commerce en ligne afin de créer un effet de levier profitable à l'ensemble des opérateurs marocains. Ces trophées permettront également de favoriser les échanges d'expériences, d'apporter la vision et le savoir-faire d'opérateurs étrangers.

L'objectif de la 2ème édition des "Trophées E-Commerce" est de soutenir et renforcer la dynamique de développement du E-Commerce au Maroc, en valorisant les meilleures réalisations.

Etre lauréat des Trophées Med-IT, permettra au créateur d'augmenter sa crédibilité auprès d'investisseurs, de partenaires et de futurs clients et aussi de développer sa notoriété et son image de marque grâce à une forte médiatisation.

Comme pour l'édition précédente, la participation au concours est gratuite et demeure ouverte à toutes les initiatives tendant à enrichir le contenu e-commerce au Maroc : vente de produits ou services aux entreprises, aux administrations et aux particuliers.

Ainsi, peuvent participer à la compétition, toute personne physique majeure résidant au Maroc quelle que soit sa nationalité, son statut ou sa situation professionnelle. Idem pour toute personne morale dont le siège social est établi sur le territoire marocain, ayant mis en ligne un site web à vocation marchande. (Important : Il n'est pas obligatoire que le site propose un système de paiement en ligne).

Trois trophées et des prix seront remis lors d'une Cérémonie Officielle qui se tiendra dans le cadre du Salon MED-IT à l'Office des Changes, le jeudi 14 octobre à 16h00.

COMMUNIQUE DE PRESSE